

Commission permanente
CONF/SC(2022)SYN10

Réunion de la Commission permanent
Rapport
4 octobre 2022
10h00 – 13h00
Réunion en ligne

1. **Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, Président de la CP**
Présents : Gerhard Ermischer, Simon Matthijssen, Olga Sadovskaya, Geneviève Laloy, Christoph Spreng
Légèrement retardés : Ruth Allen, Goran Miletić, Anna Sevortyan
Absents : Anna Rurka, Piotr Sadowsky, Rares Craiut, Davide Cappecci, Beata Zwierzinska
2. **Désignation du rapporteur de la réunion**
Christoph Spreng
3. **Projet d'ordre du jour – pour adoption**
L'ordre du jour est adopté.
4. **Préparation de l'AG et événement de networking dans l'après-midi**
 - 4.1 Mary-Ann indique que la décision de retrait du statut COING au COJEP a été prise par la SG et est en attente d'approbation par le CM. Il n'y a pas eu de demande d'action envoyée à la COING.
En conséquence, le rapport de la dernière réunion de la CP doit être modifié.
 - 4.2 Pour l'événement de réseautage de cet après-midi, des tables ont été préparées au *Café des Parlementaires* ; les documents papier et les posters enroulables viennent de l'Agora.
 - 4.3 Le CM se réunira demain, mercredi, pour évoquer le Rapport du Comité de personnes éminentes ; l'Irlande, qui assure actuellement la présidence du CM, rejoindra la plénière de la COING jeudi pour apporter quelques éclairages.
 - 4.4 Geneviève présidera la plénière de jeudi après-midi pour permettre à Gerhard de participer à une réunion importante du Groupe de rapporteurs du CM.
5. **Organisation interne de la CP**
 - 5.1 Simon enverra le calendrier des managers de séance de la CP (voir l'annexe 1). Il fait part en outre du besoin de réfléchir au suivi des décisions de la CP et d'organiser ce suivi.
 - 5.2 Davide Cappecci a changé de travail. Son nouveau poste ne lui permettant pas de conserver des activités parallèles, il décide d'abandonner la présidence. Il faut donc élire un nouveau président ou une nouvelle présidente d'OING-Service. Un échange de vues a lieu au sujet des candidats potentiels.
 - 5.3 Rares Craiut ne peut pas être notre représentant au Conseil mixte sur la jeunesse. Il faut agir très vite, car la prochaine réunion du CMJ a lieu ce mois-ci. Il est décidé que Gerhard demandera à Iordanis Chorozioglou (Young Bar Association), qui est délégué

jeunesse auprès de la COING pour la 2^e année. Il n'est pas nécessaire que la nomination au CMJ soit effectuée par un délégué d'OING officiel.

5.4 Beata Zwierzinska est souffrante. Actuellement, elle n'envoie pas d'informations à Geneviève.

5.5 Il est décidé de poursuivre l'examen approfondi de l'ensemble de ce point de l'ordre du jour (point n° 5) à la prochaine réunion de la CP, le 13 octobre.

6. Visites de pays envisageables l'an prochain

6.1 Après un échange de vues, la Géorgie (éventuellement en juin ?) et l'Islande (à la mi-mai, en lien avec le Sommet de Reykjavík/CM) sont retenues en attendant des éclaircissements.

Pour les visites de pays, il convient de garder à l'esprit la possibilité de rédiger des rapports pour permettre le suivi et pour participer aux plénières suivantes de la COING.

6.2 En ce qui concerne le Sommet de Reykjavík/CM, nos collègues de la campagne CURE émettent l'idée d'un Sommet de la société civile.

7. Préparation de la rencontre de Gerhard avec la nouvelle directrice de la DG II, M^{me} Marja Ruotanen, le 7 octobre

7.1 Il est proposé de demander à la nouvelle DG, M^{me} Ruotanen, quelles sont ses idées et ses priorités.

7.2 Nous proposons que le Conseil de l'Europe parraine la Journée mondiale des ONG, qui se tient tous les ans le 27 février, ce que nous avons déjà fait avec succès (en 2019 au Palais, en 2020 à Bruxelles, en 2022 en ligne, et toujours avec le soutien du fondateur de WND, Marcis Skadmanis (Lettonie/UK)). L'Union européenne envoie régulièrement des messages de soutien à cette journée. Ce parrainage peut accroître la visibilité du Conseil de l'Europe.

7.3 Les points à éclaircir avec la nouvelle DG sont les suivants : le nom du compte de réseau social de la COING ; le processus du Groupe d'éminentes personnalités ; le processus d'Helsinki ; l'échange annuel de la SG avec des organisations de la société civile.

8. Point sur la récente communication avec la FRA et la réunion à venir avec son directeur

Il y a eu des changements récents dans la structure de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). Pour rétablir les relations entre la COING et la FRA, comme cela est souhaité, un échange de courriers entre le directeur de la FRA et notre Président est envisagé afin de jeter les bases d'une reprise de la coopération.

9. Lancement de la rédaction d'un ordre de mission pour la COING dans le contexte de la restructuration du Conseil de l'Europe

La rédaction de notre ordre de mission s'inscrit aussi dans l'élaboration de la Stratégie de la COING, qui s'appuie sur une large base et fera l'objet d'une adoption formelle. Au vu du Sommet du Conseil de l'Europe, du Processus d'évaluation et d'une Résolution statutaire, nous pouvons nous appuyer sur ce que nous avons déjà.

10. Questions diverses

10.1 Le Comité sur les migrations envisage d'effectuer une visite d'information en Grèce, le 21 novembre. Geneviève, qui assure la liaison au nom de la Commission permanente, devrait participer à cette visite, mais n'est pas en mesure de le faire. Goran est d'accord pour la remplacer en tant que représentant de la CP.

10.2 Forum mondial de la démocratie, 7-9 novembre 2022 : La COING parrainera/organisera un « lab » sur la démocratie électronique. Anne Kraus propose son aide. Gerhard lui demandera d'animer ce « lab » ; il reste encore un intervenant à désigner.

Rapport de la réunion de la CP du 4 octobre 2022 – Annexe 1

De : S Matthijssen <ombudsman.hr@gmail.com>

Date : Mardi 4 octobre 2022 à 11 h 25

Objet : Gestion des réunions

Chers Collègues,

À l'issue des échanges de vues concernant l'établissement des comptes rendus des séances de la Commission permanente, nous décidons ce qui suit :

Nous désignons des **managers de séance**, qui ont pour tâche :

1. **de veiller** à ce qu'il y ait un rapporteur (qui pourra être le manager de séance) chargé de dresser la liste des décisions (et non un rapport détaillé) ;
2. **d'organiser/de coordonner** l'ordre du jour et de faire en sorte qu'il soit transmis aux collègues en temps voulu ;
3. **d'analyser** le dernier projet de liste de décisions, de vérifier que les décisions ont été mises en œuvre et, s'il y a lieu, de veiller à ce que les décisions non suivies d'effet soient examinées lors de la séance suivante.

Ci-dessous figure ma proposition des managers de séance pour l'année prochaine (je n'ai pas inclus Rares et Beata, qui ne sont apparemment pas disponibles ; la case correspondant au dernier jour, soit le 1^{er} juin, n'est donc pas encore renseignée).

Jeudi 13 octobre 2022	Simon MATTHIJSEN
Jeudi 10 novembre 2022	Christoph SPRENG
Jeudi 1 ^{er} décembre 2022	Goran MILETIC
Jeudi 12 janvier 2023	Genevieve LALOY
Jeudi 2 février 2023	Anna SEVORTIAN
Jeudi 2 mars 2023	Olga SADOVSKAYA
Jeudi 6 avril 2023	Piotr SADOWSKI
Jeudi 4 mai 2023	Ruth ALLEN
Jeudi 1 ^{er} juin 2023	??????

Cordialement,

Simon Matthijssen